
Konkurse Faillites Fallimenti

No 25 Freitag, 06.02.2004 122. Jahrgang

1. *Débitrice: Le Bonheur est au rendez-vous Sàrl,*
agence matrimoniale, ch. des Crêtes 15, 1815 **Clarens**
2. *Déclaration de faillite:* 22.01.2004
3. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 16.02.2004
4. *Avance de frais:* CHF 4'000.00

Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.

Office des faillites de Montreux
1820 Montreux

(02105642)